



Pour un développement durable des zones de pêche

42 projets ont été financés dans le cadre de l’Axe 4 du Fonds Européen pour la Pêche (FEP) sur

le territoire Côte Basque - Sud Landes pour la période 2009-2013.

François Gallet, animateur local de ce programme, songe déjà avec les autres acteurs de ce territoire

à poursuivre l’aventure via un prochain fonds européen toujours consacré au développement durable

des zones de pêche.

Le Fonds Européen pour la Pêche (FEP) était un fonds structurel comportant cinq axes dédiés au développement

de la filière pêche, doté en France d’un budget global de 181,8 millions d’euros pour la période 2007-2013.

L’Axe 4 de ce FEP proposait 5,45 millions pour un « *développement durable des zones de pêche* » via un appel

à projets lancé en juin 2008.

Avec le soutien de la Région Aquitaine, des Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, ainsi que des Pays « Pays Basque » et « Adour Landes Océanes »,

le Comité interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins Pyrénées-Atlantiques/Landes (CIDPMEM 64-40) décida de répondre à cet appel à projets.

Organisme interprofessionnel paritaire présidé par Serge Larzabal, le CIDPMEM 64-40 est la structure qui représente la pêche professionnelle maritime des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

Cette candidature du groupe Côte Basque - Sud Landes, portée par le CIDPMEM 64-40, a été bâtie sur une stratégie locale définie par l'ensemble des acteurs socio-économiques de

ce territoire avec une gouvernance locale multi-partenariale. François Gallet, océanographe biologiste de formation et disposant d'une grande expérience dans la filière pêche, fût alors

nommé animateur du groupe. Sa mission ? « *L'animation-gestion du groupe, l'accompagnement des porteurs de projets, le montage et le suivi des dossiers, l'animation d'une*

concertation multi-partenariale pour aider à l'émergence de nouveaux projets, ... » répond-il.

42 projets réalisés

Ce furent finalement 42 projets (sur 45 déposés) qui ont été programmés, financés, puis lancés sur ce territoire dans le cadre de ce programme pour un budget global d'un peu plus de 1,5 millions d'euros à ce jour dont 580 000 euros alloués par l'Union européenne, 180 000 euros par l'Etat et près de 439 000 euros supplémentaires alloués par le Conseil régional d'Aquitaine et les conseils généraux des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

Quatre axes stratégiques avaient été définis : reconnaissance et amélioration de l'image et des métiers de la pêche, valorisation économique locale des produits de la pêche, gestion concertée du milieu marin avec tous les usagers et intégration de la pêche dans les politiques de développement du territoire.

«L'intérêt de l'axe 4 est d'être défini et gérer localement, et de rapprocher les structures de la filière pêche des autres acteurs socio-économiques de ce territoire » précise François Gallet.

Les 42 actions ont été menées par quinze porteurs de projets différents dont six directement issus de la filière pêche locale. Etudes prospectives, opérations de communication et de promotion, aménagements et équipements d'espaces de travail, les projets ont été réalisés avec succès. Si ce programme Axe 4 du FEP prend fin aujourd'hui, il sera remplacé pour la période 2014-2020 par un nouveau programme qui sera mis en place dans le cadre du futur FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), et le CIDPMEM 64-40 prépare déjà sa candidature afin de poursuivre la dynamique engagée.